

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, le 20 Septembre 1963

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES
ET DE LA DEFENSE

N° 451 / PR/MAID/CTM.

 D E C R E T

S O M M A I R E :

Nomination d'Officiers .

-:-

 LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la loi 60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du DAHOMEY;

VU la loi 62-30 du 27 Juillet 1962 portant statut général des personnels militaires de l'Armée Dahoméenne;

SUR proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense

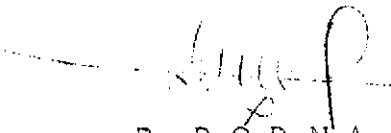
 D E C R E T

ARTICLE 1ER.- Les Sous-Lieutenants de Gendarmerie JOHNSON Ferdinand, LAWANI Raïmi Issa et OHOUENS Sourou Barthélémy sont promus au grade de Lieutenant de Gendarmerie.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet pour compter du 1er Octobre 1963 sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du DAHOMEY.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
ET POUR LE MINISTRE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE EN
MISSION

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU
TRAVAIL CHARGE DE L'INTERIM


B. B O R N A .

H. M A G A .

AMPLIATIONS :

- PRESIDENCE14
- M.A.I.D.2
- M.F.T.2
- EM / RAD10
- D.S.F.A.2
- INTERESSES3
- CAB MIL PR1
- J.O.R.D.1